

# Loblaws, Maxi, Provigo

## Politique de coupons

### 1.0 Politique

Les coupons de la zone de coupons, des circulaires LCL, du site Web de LCL ainsi que les coupons des Services financiers PC sont tous acceptés, conformément aux modalités inscrites sur chacun d'eux. Les coupons des fabricants sont également acceptés lorsque des achats sont effectués en magasin, conformément aux modalités énoncées dans la section 2.0.

### 2.0 Modalités

- 2.1** L'article acheté doit correspondre à la description qui en est faite sur le coupon : le format, la marque, la quantité, les articles connexes achetés, etc.
- 2.2** Seuls les coupons canadiens sont acceptés.
- 2.3** La date d'expiration doit être valide.
- 2.4** Le coupon doit être présenté au moment de l'achat.
- 2.5** Le code à barres doit être valide.
- 2.6** Un coupon ne peut être appliqué à l'article gratuit d'une offre du genre « Achetez-en un, obtenez-en un gratuitement ». Exemple : « À l'achat d'un sac de croustilles, obtenez un sac de croustilles gratuitement »; dans ce cas, un seul coupon peut servir lors de l'achat des deux sacs.
- 2.7** Les coupons n'ont aucune valeur monétaire.
- 2.8** Lorsque la valeur d'un coupon dépasse le prix de détail d'un article, la valeur du coupon sera réduite de façon à correspondre au prix de détail de l'article.
- 2.9** Toutes les taxes de vente sont payées par le client et appliquées sur le prix de détail de l'article. Consultez l'article 2.10 pour connaître les modalités relatives à un article gratuit.
- 2.10** Les taxes de vente ne sont pas appliquées sur les articles achetés avec un coupon où il est stipulé que l'article est gratuit pour l'acheteur.
- 2.11** Les coupons des concurrents ne sont pas acceptés.
- 2.12** Les coupons en noir et blanc ou en couleur, imprimés à la maison et provenant de courriels ou de sites Web, sont acceptés. Les coupons des fabricants doivent montrer l'adresse valide du fabricant, un code à barres valide, une date de péremption et doivent être clairement lisibles.
- 2.13** Les photocopies de coupons ne sont pas acceptées.
- 2.14** Les coupons sont nuls lorsqu'ils sont déformés ou flous.
- 2.15** Un seul coupon par article acheté et par visite au magasin peut être remboursé, même lorsqu'aucune limite n'est indiquée sur le coupon.
- 2.16** La direction du magasin se réserve le droit de restreindre les quantités achetées par un individu afin qu'elles correspondent aux achats raisonnables effectués par un ménage.

### **3.0 Renseignements généraux**

**3.1** Chaque coupon doit être examiné pour vous assurer qu'il respecte les modalités de la section 2.0. Nous vous remercions de la patience dont vous faites preuve lors de cette vérification.

**3.2** Il se peut que vous ayez à demander aux clients qui présentent une grande quantité de coupons pour une même commande de se déplacer, par courtoisie envers les autres clients.

**3.2** Nous pouvons modifier cette politique en tout temps.

**3.3** Le remboursement de tous les coupons doit être effectué dans le respect de la politique en vigueur au moment du remboursement.